



**PAYS : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (DRC)
ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET EN MILIEU D’ANNÉE
PÉRIODE CONSIDÉRÉE : 16 NOVEMBRE 2015 – 16 JUIN 2016**

| | | | |
|---|--|---|---|
| Numéro de projet et titre : | PBF/IRF-96 AMANI NI NJIA YA MAENDELEO « La Paix est la voie du Développement » | | |
| Organisation(s) récipiendaire (s) : | UN-HABITAT - UNESCO – OIM – PNUD | | |
| Partenaires d’exécution (Gouvernement, agences de l’ONU, ONG etc.) : | Gouvernement : CFI (Commission Foncière de l’Ituri) - IPAPPEL « Inspection Provinciale d’Agriculture, Pêche et Elevage » Agences de l’ONU : UN-HABITAT - UNESCO – OIM – PNUD – FAO ONGs : RHA » Réseau Haki na Amani, – APEC - WCS « Wildlife Conservation Society » - CRSM, « Comité de Réhabilitation du Sinistre dans son Milieu » - Wildlife Conservation Global | | |
| Budget total approuvé: | 5.046.211 \$: <ul style="list-style-type: none"> • OIM : 2.507.300 \$ • FAO : 670.230 \$ • UN-HABITAT : 890.594 \$ • PNUD : 428.000 \$ • UNESCO : 550.087 \$ | | |
| Fonds engagés: | <ul style="list-style-type: none"> • UNHABITAT: 275.369 \$ • UNESCO: 143.039 \$ • OIM : 208.520 \$ • PNUD: 00 \$ • FAO: 286.773 \$ | % des fonds engagés / budget total approuvé : | <ul style="list-style-type: none"> - 31 % - 26 % - 8.31 % - 00 % - 43 % |
| Dépenses (information préliminaire) : | <ul style="list-style-type: none"> - UNHABITAT : 329.777 \$ - UNESCO: 343 484.62 \$ - OIM : 2.298.780 \$\$ - PNUD : 280 429 \$ - FAO : 141.033 \$ | % des dépenses / budget total : (taux de dépense) | <ul style="list-style-type: none"> - 37 % - 62.44 % - 91.68 % - 65,52 % - 20 % |
| Date d’approbation du projet : | 21/10/2014 | Délai possible de la date de fin des opérations initialement prévue (nombre de mois) | |
| Date de démarrage du projet : | 01/12/2014 | | |
| Date de fin des opérations initialement prévue : | 31 mai 2016 | | |
| Résultats du projet : | Contribution à la stabilisation de l’axe Mambasa – Epulu – Nia Nia par la restauration d’un minimum sécuritaire et la résolution des conflits latents de la zone ainsi que la lutte contre l’impunité des crimes de violences sexuelles | | |
| Domaine de priorité du Fonds | 1.4 Dialogue politique | | |

Évaluation qualitative de l'état d'avancement du projet

| | |
|--|---|
| <p><i>Pour chaque résultat attendu, veuillez donner des preuves de l'avancement (si elles existent) pendant la période du rapport. De plus, pour chaque résultat prévu, veuillez présenter brièvement les principaux produits déjà réalisés. (1000 lettres max. par résultat)</i></p> | <p>Résultat 1.1 : Une vision collective à long terme et des solutions concrètes pour la Paix sont formulées dans l'axe Mambasa-Epulu-Nia Nia en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une étude de référence menée en janvier 2015 a établi la situation de référence pour les différents indicateurs du programme et un calendrier de visites et un plan de mise en œuvre conjoint ont été établis;▪ 37 structures communautaires ont été renforcées dont 10 Comités locaux d'éveil (CLEs), 5 Comités locaux de gestion des ressources naturelles, 12 comités directeurs de maisons de femmes, 10 organisations féminines ;▪ 28 personnes dont 2 femmes parmi les chefs de chefferie et autres leaders communautaires formés en Leadership Cohésif, bonne gouvernance et lutte contre les normes genres négatives ;▪ 198 représentants communautaires dont 77 femmes (soit 39%) ont formés sur la prévention et résolution des conflits fonciers, la gestion communautaire des ressources naturelles, la législation foncière, les méthodes alternatives de résolution des conflits, à la réglementation de la RFO, la loi sur les violences sexuelles, le code forestier, le code minier, la loi sur la conservation et en droits humains ;▪ 9.669 personnes dont 2.738 ont été sensibilisées à travers les radios sur (1) la réglementation spéciale de la Réserve et la protection de l'environnement, (2) la résolution pacifique des conflits fonciers, (3) l'importance des tribunaux du droit écrit. <p>Résultat 1.2 : Les mécanismes durables de mise en place d'un processus de dialogue entre les divers intervenants du conflit, par l'identification et la résolution pacifique des conflits sont renforcés afin de promouvoir un dialogue entre les communautés et les autorités.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 1 cadre permanent de concertation portant sur les conflits fonciers et la cohabitation pacifique a été institué par l'autorité à l'issu d'un dialogue social. Il se réunit sur une base mensuelle et a comme membres les autorités locales, les services techniques de l'état, les représentants de différentes communautés, le comité de sécurité et la commission foncière de l'Ituri. Cet organe placé sous la tutelle de l'administrateur du territoire a pour rôle la promotion et le renforcement du dialogue entre les autorités et les représentants de la communauté d'une part et le suivi des recommandations issues de différents cadres de concertation, d'autre part. Ce cadre a également permis le rapprochement entre les autorités locales et les celles de la Réserve de faune à Okapi (RFO), jadis méfiantes les unes envers les autres et entre les autorités de la réserve et la population.▪ Les différentes structures communautaires (barzas, cases de femmes et cadre de concertation entre la population et la RFO) continuent à organiser des rencontres mensuelles pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits identifiés au moyen du dialogue. 9 réunions portant sur les dispositions de gouvernance de la Réserve ont été réalisées sous la période en revue. Ces différentes rencontres ont débouché sur un engagement mutuel entre les populations et les autorités de la RFO à respecter le statut et les dispositions de gestion de la RFO. <p>A travers une analyse portant sur tous les produits réalisés au niveau de la composante dialogue démocratique, il peut être noté que le dialogue a permis de consolider la paix et appuyer le développement de mécanismes adéquats pour résoudre pacifiquement les différends tout en améliorant significativement la communication et la confiance entre les communautés</p> |
|--|---|

elles-mêmes d'une part et entre les communautés et les autorités d'autre part, sans compter le niveau croissant des engagements pris par les autorités à tous les niveaux. A ce niveau plusieurs témoignages corroborent que le dialogue a effectivement renforcé la cohésion sociale, aide à rapprocher les visions au sein des communautés pour adresser les défis persistants à la stabilité et à la sécurité, et améliore la communication et la coopération entre les communautés et les autorités.

Résultat 2.1

(L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue sur l'axe Mambasa-Epulu-Niania.)

- 1 clinique juridique (CJ) a été installée à Mambasa pour assurer un accompagnement adéquat des victimes de violence sexuelle (VVS) avec des relais à Epulu et Niania. Elle s'occupe entre autre de la formation des paras juristes, offre des services d'information et d'accompagnement juridique et judiciaire au bénéfice des VVS et violences basées sur le genre.

Grace à cette structure, les populations de Mambasa ont accès à des mécanismes d'assistance et d'accompagnement juridique fiables. La CJ a reçu et assisté 164 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre au nombre desquels plus de 90% ont été référées à d'autres composantes de prise en charge (service médical, psychosocial et réinsertion). 47 victimes, soit 29%, ont également été accompagné vers la justice civile (42 dossiers) et militaire (5 dossiers). Aussi, cette clinique mène-t-elle des actions de sensibilisation au droit et à la justice formelle ainsi qu'aux violences sexuelles. A travers elle ; un appui technique et opérationnel (formation sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, et monitoring) est apporté directement au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier.

- Une remise des équipements et des fournitures de bureau a été organisée au Tribunal de Paix de Mambasa en présence de l'Administrateur du territoire. Malheureusement, en janvier 2016, une partie de ces matériels a été volé au bureau du Tripaix et après, les voleurs ont mis du feu sur une partie du bâtiment.
- Deux missions d'enquête mixtes (police, parquet civil et auditorat militaire) ont été organisées sur des violations relatives aux crimes graves (crimes internationaux) et aux crimes de violence sexuelle et ont abouti aux résultats ci-dessous :

De 128 cas de violences sexuelles reçus, 47 ont été instruits et 24 transférés au Parquet de Grande Instance de Bunia, au Tribunal pour enfants et à l'Auditorat militaire de Mambasa. La seconde mission a abouti quant à elle, à 30 cas ont instruits.

Résultat 2.2

(L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services (de qualité) et devient moins patrimonial.)

- Pour renforcer l'autorité de l'Etat, la police a bénéficié de trois bâtiments de standards national équipés de l'énergie solaire (2 commissariats à Mambasa et à Nia Nia et d'un sous commissariat et Epulu) et d'un équipement de communication adéquat (radio VHF et internet) pour permettre aux différents bureaux d'être permanemment en contact mais aussi entre les bureaux et les éléments en mission sur le terrain. Ces matériels de communication VHF ont une portée de plus de 25 Km. Pour assurer son entretien, le

| | |
|--|---|
| | <p>STAREC fait un plaidoyer auprès demande au ministère de l'intérieur en vue de la prise en charge du fonctionnement et maintien dans la durée pour garder ces bâtiments en bon état. 100 officiers de la PNC ont été formés à l'école de la police à Bunia pendant 25 jours. Initialement destinée à 200 officiers du territoire de Mambasa, ce nombre n'a pas été atteint et la plupart des policiers n'avaient pas de niveau requis pour suivre cette formation. Les thématiques ont porté sur la déontologie policière, le maintien de l'ordre, le code de conduite, les techniques d'enquête, le respect des Droits humains (Droit de l'Homme, Genre, prise en charge Violences sexuelles, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 greffiers ont été formés, en synergie avec UNHABITAT, sur les méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits fonciers par la méthode dite de « médiation » ▪ Dans la même optique, un appui financier et logistique a été donné pour la formation de 10 greffiers du Tribunal de Paix et 12 secrétaires de parquets civils et militaires de Mambasa sur la procédure pénale applicable aux violences sexuelles et les méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits fonciers. Cette initiative de renforcement des capacités du personnel judiciaire visait l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux populations et par voie de conséquence, le rétablissement de la confiance des populations dans les services de l'Etat. ▪ En outre, 25 officiers de police judiciaire ont été formés ou recyclés sur les questions liées au traitement judiciaire des dossiers relatifs aux violences sexuelles en territoire de Mambasa. ▪ L'identification des officiers de police judiciaire (OPJ) à former a déjà été faite et approuvée par la Direction de la Police Judiciaire de l'Ituri. La date du début de la formation sera déterminée par l'école de formation des policiers de Bunia. La période retenue pour ce faire est du 15 juin au 15 aout 2016. ▪ Pour lutter contre l'impunité des crimes de violence sexuelle et les violations des droits humains, 4 audiences foraines ont été réalisées sur des cas de violences sexuelles et résolution des conflits fonciers. L'appui financier et logistique aux audiences foraines et aux institutions judiciaires a rendu la justice accessible aux populations. En exemple, 20 dossiers judiciaires en instances ont pu être traités. Au total, l'appui du PNUD à travers l'aide juridique et les bureaux de consultations gratuites (BCG) a permis d'accompagner 31 prévenus, et d'assister 10 victimes dont 6 victimes de violences sexuelles. ▪ A Mambasa, les audiences foraines organisées avec le Tribunal de Grande Instance de Bunia ont permis de rendre 11 décisions judiciaires dont 4 acquittements. 14 prévenues ont été accompagnées et 7 victimes ont été assistées dans les démarches judiciaires. ▪ A Nia Nia, les audiences foraines organisées avec le Tribunal militaire de garnison de l'Ituri a permis de rendre 11 décisions judiciaires ; 17 prévenues ont été accompagnées et 3 victimes ont été assistées dans les démarches judiciaires. ▪ A travers des sessions de journées portes ouvertes animées par l'Administrateur de territoire (AT) de Mambasa, le président du le tribunal de paix (Tripaix) de Mambasa et l'auditeur Militaire au profit des communautés, des jeunes et des enseignants sur les VBG, les VS et les droits des citoyens et des femmes, le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission de |
|--|---|

l'administration publique et des institutions judiciaires dans le traitement des différents y compris la poursuite des infractions de violences sexuelles et basées sur le genre. Au total, 1500 personnes avaient été sensibilisées à travers ces journées portes ouvertes dans trois différentes localités

- Les activités de sensibilisation de masses continuent. Pour ce faire, un accord de subvention avec la Radio Communautaire de Mambasa avait été signé, pour la production et la diffusion des émissions sur les thématiques inhérentes à la justice, aux droits de la femme et de l'enfant, aux violences sexuelles au droit foncier et autres thèmes pertinents. 85 émissions ont été diffusées à raison de 15 émissions le mois. On estime ainsi \pm 75% de la population de Mambasa sensibilisée à travers la voix des ondes.
- Le PNUD, en collaboration avec la Clinique juridique Justice Plus et APEC, organise la sensibilisation des leaders communautaires ainsi que la sensibilisation des masses visant surtout les jeunes. Pour ce faire, des supports de sensibilisation (16000 dépliant et 500 brochures) sur les violences sexuelles et la procédure applicable en cas de viol ont été produits en Français et lingala et distribués à la population.
- Pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits fonciers, deux antennes de la CFI sont toujours opérationnelles à Mambasa et Nia Nia et continuent à bénéficier de l'appui institutionnel et logistique de UNHABITAT. 106 conflits fonciers ont à ce jour été documentés parmi lesquels 46 ont été résolus. Ces derniers impliquent 125 ménages constitués de 98 hommes et 28 ménages tenus par des femmes.

La construction et l'équipement des commissariats plus la formation de policiers constituent une source de fierté autant pour les populations que les autorités. Combinés à toute la panoplie d'appui apportée au système judiciaire, ayant permis en outre une bonne compréhension de son fonctionnement, et des divers services qu'il peut offrir en particulier dans le cadre de la prise en charge des cas de violences sexuelles et de conflits fonciers, la présence renforcée et accrue de l'Etat est devenue une réalité dans la zone. Ici aussi une enquête de perception pourra mieux corroborer les choses.

Résultat 3.1

(D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables dont notamment les femmes et les groupes susceptibles d'être mobilisés par les groupes armés et leurs communautés.)

600 femmes vulnérables ont bénéficié 600 AGRs individuelles.

Ces bénéficiaires étaient regroupés en cinq catégories que sont :

- Survivant des violences sexuelles : 275
- Femmes chefs de ménages : 70
- Peuples autochtones : 122
- Filles –mères : 42
- Autres (personnes vivant avec le VIH, malades chroniques, personnes avec besoins spécifiques) : 94

Ces bénéficiaires sont organisées en groupe de 10 pour faciliter l'accompagnement, le suivi et le contrôle mutuel.

| | |
|---|--|
| | <p>Ces femmes, malgré leurs divers origines et statut, ont cultivé un esprit d'échange, d'écoute et de gestion pacifique des conflits entre elles,</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pratique des mutuelles de solidarités (MUSO) devient de plus en plus rependue dans les entités du projet. 45 MUSO sont opérationnelles et contribue au développement d'un esprit d'épargne et d'autofinancement au sein des communautés bénéficiaires du projet. <p>Résultat 3.2</p> <p>(La capacité du secteur agricole, et des activités génératrices de revenu afin de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes, est améliorée.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45 ha de champs de multiplication de semence ont été mis en place (10 ha de haricot, 10 ha d'arachide, 10 ha de maïs, 10 ha du riz et 5 ha de manioc). - 272 géniteurs de caprins ont été distribués aux camps écoles paysans (CEP) à des fins didactiques et pour la reproduction. Après la reproduction, les bénéficiaires ciblés pourront recevoir des géniteurs à tour de rôle. Les CEP sont des champs expérimentaux où les bénéficiaires viennent apprendre les bonnes techniques agricoles par la méthode du «learning by doing » - 25 T de haricots ont été distribuées à 2.500 ménages à raison de 10 kg de semence par ménage. Au sein de la RFO 690 bénéficiaires parmi lesquels 66 peuples autochtones (PA) tandis que 1810 bénéficiaires au nombre desquels VVS maraichères. Elles ont également reçu 20 kg de semence maraichères composées d'amarante, chou, tomate et aubergines. - 100 VVS ont été formé sur la fabrication des foyers améliorés 33 PA étaient issus de la communauté riveraine. - 500 kits houes ont été distribués à 2.500 ménages à raison de 2 houes/ménage. - 500 kits composés d'1 houe, 1 râteau et 1 arrosoir ont été distribués à 500 VVS maraichères. Elles ont également reçu 20 kg de semence maraichères composées d'amarante, chou, tomate et aubergines. - 100 VVS ont été formé sur la fabrication des foyers améliorés <p>Les activités génératrice de revenu appuyées par un système de micro finance ont non seulement amélioré la situation économique des bénéficiaires, mais aussi favorisé la consolidation de la paix, en croire certains membres des MUSO</p> |
| <p><i>Y a-t-il des preuves que le projet a déjà un impact positif sur la consolidation de la paix ? (1000 lettres max.)</i></p> | <p>Bien que la consolidation de la paix soit un processus, des retombées du projet sont déjà perceptibles et des témoignages recueillis auprès des autorités sont encourageant. A titre d'exemple, dans un article publié le 05 mai dans le site de radio Okapi, l'Administrateur du territoire de Mambasa a accordé une interview dans laquelle, il déclare que la cohabitation entre les gardes de la RFO et les communautés locales s'est améliorée grâce projet Amani ni njia ya maendeleo et l'appui de la Monusco en territoire de Mambasa.</p> <p>Au chapitre de la résolution pacifique des conflits, les communautés Bila et Ngwana ont sollicité la médiation de UNHABITAT pour résoudre leur conflit de limite. La médiation en est à son deuxième round et réunit les représentants de deux communautés (y compris des femmes) à raison de 30 par communauté.</p> <p>Dans le registre de la restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en place de la clinique juridique « Justice Plus » est une initiative innovante. La gratuité de l'assistance accordée par cette clinique en termes d'information et de conseils</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>ont permis à la population de recourir à une option juridique de leur choix ou de recourir aux structures communautaires en vue de résoudre pacifiquement leurs conflits.</p> <p>A l'inauguration des bâtiments de la police, les autorités de la province et les autorités locales ont beaucoup apprécié les bâtiments. Depuis que Mambasa a été érigé en territoire en 1948, c'est la première fois qu'un service de l'Etat peut travailler dans des infrastructures aux standards nationaux avec un équipement adéquat ont-elles renchéri.</p> <p>Au niveau de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), le projet est en train de développer une culture de dialogue jamais vu auparavant. Les communautés ont commencé à exprimer et structurer leurs doléances par rapport aux questions d'instabilité et leurs relations avec l'autorité de gestion de la dite réserve (ICCN).</p> <p>Les moteurs de conflits à l'intérieur et autour de la réserve avait fait de la RFO un site du patrimoine mondial en péril. Les actions conjuguées de tous les piliers ont beaucoup contribué à la sauvegarde de la RFO.</p> <p>Il faut également noter la culture de rencontres qui s'est déjà développée chez les femmes et leur implication active dans la dénonciation des exactions et violations des droits humains causées par des groupes armés et/ou des éléments de l'armée régulière (FARDC). Leur activisme se traduit également par des actes de sensibilisation auprès des jeunes sur la lutte contre les violences sexuelles. Elles n'hésitent plus à rencontrer l'autorité pour des questions nécessitant son implication. Le dernier cas en date est le plaidoyer mené par elles portant sur les tracasseries encourues aux différents points de contrôle tenus par les FARDC et qui a abouti au démantèlement des barrières érigées par ceux-ci sur la route Mambasa-Byakato, à 15km de Mambasa-centre.</p> <p>Grâce aux recommandations issues du premier cycle de dialogue, les autorités locales se sont désormais résolues de prendre en compte les desideratas de la population au cours des réunions de sécurité. La décision d'une mutation disciplinaire à l'endroit d'un magistrat qui tracassait la population à Nia Nia a été prise à la suite d'une plainte déposée par la population auprès de l'autorité. Cette décision a beaucoup affermi la confiance de la communauté vis-à-vis de l'autorité.</p> |
| <p><i>Des effets catalytiques ont-ils été constatés durant la période considérée, y compris en générant de nouveaux engagements de fonds ou en déclenchant / débloquant un processus de paix ? (1000 lettres max.)</i></p> | <p>Informée des objectifs poursuivis par le projet, l'université Shalom, s'est approché de UNHABITAT en vue de développer une synergie pour favoriser de l'accès à la terre aux pygmées et de sécuriser les terres sur lesquelles ils sont établis. Trois sites d'une superficie totale de 240 ha en faveur de 91 ménages des pygmées ont été proposés et ont fait l'objet de mesurage et bornage par les services de l'administration foncière. Le processus pour l'obtention des titres de propriété sont en cours. Par ailleurs, le projet Pro route de la banque mondiale envisage a contacté UN-Habitat en tant qu'un acteur dans la thématique foncière en vue de développer un partenariat. Des réflexions sont en train d'être menées sur le montage d'un projet foncier qui partira des acquis existants.</p> <p>Au niveau de la RFO, les autorités de l'ICCN et ses partenaires techniques et financiers ont accepté les mécanismes de dialogue et concertation prévus dans le projet comme mode de gouvernance pour la RFO. La dynamique de dialogue pour la consolidation de la paix a convaincu la coopération Allemande de poursuivre son ambitieux programme à la RFO alors suspendu à cause de l'insécurité.</p> <p>S'alignant sur la stratégie ISSSS, USAID a financé un atelier pour le renforcement des capacités des militaires FARDC déployés au sein de la RFO pour développer leur connaissance en matière de conservation.</p> <p>Dans le domaine humanitaire, le fonds commun humanitaire (CHF) a financé un projet de sécurité alimentaire qui couvre la localité de Mandima près de Mambasa et l'axe Mambasa – Byakato.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>L'organisation des audiences foraines, se font par le PNUD en synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers notamment Avocats sans frontières, RCN, Search for Common Ground et la Monusco.</p> <p>Le PNUD vient par ailleurs de mobiliser auprès de la Coopération Japonaise (JICA), un financement pour la transformation du cacao au bénéfice de 1250 ménages de Mambasa et environs.</p> <p>Un système d'alerte précoce sécuritaire a été mis en place et met en lien les autorités locales et ces structures communautaires en place ;</p> <p>Soucieuse d'une paix, la population a émis les vœux d'associer les groupes armés dans le processus du dialogue démocratique car, estime-t-elle, la sécurité restera précaire pour autant que les groupes armés resteront tenus à l'écart de toute initiative de pacification.</p> <p>Une équipe du projet a effectué un plaidoyer au niveau provincial et national sur les résultats du dialogue démocratique. De ce plaidoyer, il en est ressorti les résultats ci-dessous :</p> <p>A l'assemblée provinciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Députés se sont engagés à plaidoyer auprès du Gouvernement provincial afin que les recommandations pertinentes de la mini table ronde soit appliquées. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ▪ donner des moyens de déplacement à l'AT pour faciliter ses missions d'itinérance. ▪ mettre en place des mécanismes pour lutter contre les tracasseries, ▪ se pencher sur les problèmes des Groupes armés en vue d'une solution durable, etc. - Concernant la problématique de la RFO, auront besoin du temps pour s'imprégner des réalités du terrain entre autre des relations entre les communautés et la RFO, les problèmes liés à la sécurité, la problématique des groupes armés etc. <p>L'Assemblée provinciale a apprécié cet exercice et souhaite demande qu'il se poursuive et qu'il puisse se généraliser sur autres intervenants qui ont des grands projets en Ituri.</p> <p>Ce plaidoyer s'est poursuivi à Kinshasa où les résultats suivant ont été obtenu :</p> <p>A la Coordination Nationale du Starec</p> <p>Celle-ci a été informée de l'évolution des activités du projet et a promis son implication afin que les desideratas exprimés par l'équipe du projet aboutissent. Elle a initié avec l'AT, une rencontre avec le Ministre des plans pour faciliter l'appui du gouvernement central à la résolution des problèmes du territoire de Mambasa.</p> |
| <p><i>Si les progrès ont été lents ou inadéquats, indiquer les raisons principales ainsi que les actions correctrices.</i> (1000 lettres max.)</p> | <p>De manière générale, le retard accumulé au début du projet et pendant la mise en œuvre pour diverses raisons déjà expliquées dans le rapport du premier semestre 2015 s'est répercuté sur la clôture du projet. De ce fait, une demande d'une extension du projet de 3 mois sans coût a été sollicitée en vue de parachever les activités planifiées et d'assurer un meilleur accompagnement des bénéficiaires.</p> <p>Le Tribunal de paix de Mambasa est une jeune juridiction. Il est opérationnel depuis le 1er juin 2013. Le seul juge y affecté ne pouvait siéger qu'en matière civile et non pénal et ne siège qu'une fois la semaine.</p> <p>Un plaidoyer est en train d'être fait par le Starec au niveau national auprès du conseil supérieur de la magistrature en vue d'affecter un nombre suffisant de juges, mais aucune suite satisfaisante n'a encore été donnée.</p> <p>Les activités liées aux AGR ont connu un retard assez significatif.</p> <p>Pour les AGR agricoles, trois raisons se trouvent à la base de ce retard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure d'acquisition des intrants a été plus longue que prévue : au premier appel d'offre, il n'y pas eu de pénétration. Il a |

| | |
|--|--|
| | <p>fallu recourir à un deuxième appel d'offre restreint au cluster.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois les semences livrées, on a butté au problème de manque de laboratoire pour faire des analyses de qualité. Finalement il sera décidé d'envoyer les échantillons à Goma. Au retour des résultats, la campagne agricole était déjà passée. Il a fallu attendre pour distribuer les semences à la prochaine campagne. - Le premier partenaire de mise en œuvre retenu par la FAO avait demandé la modification du protocole d'accord. Ne s'étant mis d'accord, la FAO s'est vue obligée de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour recruter un nouveau partenaire. Dont 120 issues des communautés riveraines de la RFO à côté desquels on pouvait noter les déplacés et 299 vivant au sein de la réserve. <p>S'agissant des AGR non agricoles, une partie d'AGR notamment l'élevage a pris du retard en raison des procédures pour le décaissement de la tranche pouvant permettre aux partenaires de se procurer des géniteurs. Toutefois, les bénéficiaires avaient suivi la formation en même temps que ceux des AGR de petit commerce.</p> |
| <p><i>Quelles sont les activités principales/objectifs visés pour le restant de l'année? (1000 lettres max.)</i></p> | <p>Les activités restantes sont celles qui n'ont pas pu être mises en œuvre pendant le délai. L'objectif visé pendant les trois mois de l'extension est de parachever les activités en cours et de réaliser celles qu'on n'a pas pu entamer, faute de temps.</p> <p>Pour ONU-Habitat</p> <p>Résultat 1.1 :</p> <p>Produit 1.1.4 : Les populations sur l'axe dont 20,000 personnes touchées par les séances d'informations et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de théâtre participatif dans 4 sites de l'axe du projet - Espace media : 36 émissions radiodiffusées sur la prévention et résolution pacifique des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles. <p>1.2</p> <p>1.2.4 : Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'atelier de renforcement du système d'alerte précoce et de référencement des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles au niveau communautaire, analyse et prise en charge au niveau des antennes de la CFI. - Atelier de rapprochement communautaire et de renforcement de la cohésion sociale entre Ngwana et Bila - Atelier de rapprochement communautaire et de renforcement de la cohésion sociale entre les communautés Bakulu et Bayaku <p>1.2.6 : Les conflits fonciers identifiés en dehors de la RFO sont référencés vers les structures de médiation (CFI et antennes), résolus de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monitoring, prévention et résolution des conflits (avec validation des accords) liés à la terre et aux ressources au niveau des 2 antennes de la CFI Mambasa et Nia Nia / approche médiation. - Finaliser la sécurisation des compromis (obtention des jugements d'expédient) à l'issue de deux audiences foraines à organiser notamment à Mambasa et à Nia Nia par le tribunal de grande instance de Bunia. - Assurer la livraison des équipements techniques (topographiques et informatiques) et la formation du personnel du cadastre de la brigade foncière de Mambasa |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Formation des techniciens de l'administration foncière - Remise officielle des matériels topographiques et cartographiques à l'administration foncière - Remise officielle des sites aux bénéficiaires <p>2.2</p> <p>2.2.8 : Trois (3) Antennes de la Commission Foncière de l'Ituri sont mises en place et opérationnelles a Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui logistique aux 2 antennes de la CFI Mambasa: achats divers (matériels, consommables, fuel, etc.) <p>Pour UNESCO</p> <p>1.1</p> <p>1.1.4 : Les populations sur l'axe dont 20,000 personnes touchées par les séances d'informations et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter la cible de transmission de messages de consolidation de la paix, cohésion sociale, RSA, protection environnement, lutte contre les violences sexuelles et les normes de genre négatives - Continuer avec la diffusion des émissions radiodiffusées à Mambasa et Niania ; <p>1.2</p> <p>1.2.1 : Un plan de pacification de la zone est ressorti de l'organisation de 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité (PNC), d'autres services étatiques et les représentants des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la facilitation du deuxième cycle de Dialogue Démocratique (réunions de suivi) ; - Organiser le cadre des concertations RFO-Populations Locales (PL) <p>1.2.</p> <p>1.2.3 : Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire (zonage, contrôle d'immigration et gestion des ressources naturelles) sont discutées et validées par les autorités locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'atelier de validation des dispositifs de gestion RFO-Autorités Locales. <p>1.2.5 : Le statut de la RFO et le cadre de gestion communautaire des ressources naturelles sont discutées et validés de façon inclusive, aussi par les communautés riveraines (spécialement les femmes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la conférence inclusive avec les représentants communautaires, incluant les femmes) ; <p>Pour le PNUD</p> <p>1.1</p> <p>1.1.5 : Les Populations sur l'axe dont 20,000 personnes touchées par les séances d'information et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les journalistes de Epulu et Nia Nia ; <p>2.5</p> <p>2.1.5 : Formation en techniques d'audition, mesures de protection, le raisonnement judiciaire et autres thématiques pertinentes suite au diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire la formation des femmes OPJ sur les questions liées aux |
|--|---|

| | |
|---|---|
| | <p>violences sexuelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des magistrats sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles ; <p>2.2 2.2.5 : 4 audiences foraines sont réalisées sur des cas de violence sexuelle et résolution des conflits fonciers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'organisation d'une Audience Foraines du Tribunal Tribunal Militaire de Garnison de Bunia à Mambasa; <p>Pour OIM</p> <p>1.2 1.2.1 : 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité, l'ICCN et autres services étatiques et les représentants des communautés (HakinaAmani + OIM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parachever le deuxième cycle du dialogue démocratique - Organiser la 2^{ème} Mini tables ronde <p>3.1 3.1.1 : 600 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG dans le territoire de Mambasa reçoivent un appui en AGR non-agricole ainsi que un appui social et psychologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et accompagnement des AGR <p>3.1.3 : 50 MUSO mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et NiaNia</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les regroupements de MUSO et octroyer les fonds de refinancement. - Assurer le monitoring, l'animation des réunions, le contrôle des activités des partenaires à finaliser, les évaluations, les études d'impact avec les deux partenaires et le reporting final. |
| <p><i>Les stratégies/la durée/le budget, etc. du projet doivent-ils être rectifiés? (1000 lettres max.)</i></p> | <p>A ce stade de mise en œuvre du projet, il n'est pas envisageable de faire un changement de stratégie d'intervention. Toutefois, pour parachever les activités en retard, une extension de 3 mois sans coût s'est avérée indispensable. Pour ce faire, un léger réaménagement budgétaire a été fait et affecte pour la plupart des cas, la ligne en rapport avec le paiement du staff en vue de couvrir les trois mois d'extension et les frais opérationnels</p> |
| <p><i>Quel est l'état général de la situation financière du projet (pourcentage du budget utilisé à la date du rapport) – des informations préliminaires. (1000 lettres max.)</i></p> | <p>A ce jour, l'état général de la situation financière se présente de la manière suivante pour l'ensemble des partenaires, hormis la FAO dont le financement ne provient pas de PBSO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total engagements : 626.928 \$ - Pourcentage/Engagement : 21.77 % - Total dépenses : 3.252.470 \$ - Pourcentage des dépenses effectuées: 76.87 % |
| <p><i>Autre information pertinente pour PBSO (et le Comité de Pilotage) sur le projet à ce stade? (1500 lettres max.)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le démantèlement de l'ancienne province orientale, la création et l'installation des institutions de la nouvelle province de l'Ituri à Bunia a été pour le projet un atout majeur. Cette situation favorise un rapprochement entre le projet et les instances de décision politique - Depuis le début de l'année 2016, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée sur l'axe du projet en raison du redéploiement des militaires de la 31^{ème} brigade FARDC. Pendant ce temps, elle s'est détériorée au sud de Mambasa sur l'axe Bambasa-Beni. A deux reprises, des affrontements y ont été signalés faisant des pertes en vies humaines. En mi-janvier des inconnus ont kidnappé (non loin de Byakato) le Chef de collectivité de Babila Babombi qu'ils ont torturé et tué après avoir perçu la rançon exigée pour sa libération. Heureusement, cette insécurité ne s'est pas étendue sur l'axe du projet IRF. |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- La durée (18 mois) accordée au projet IRF en tant que projet pilote a été très courte pour pouvoir implémenter toutes les activités prévues en vue de l'atteinte des résultats assignés au projet. D'où la nécessité d'une extension sans coût afin de parachever les activités en cours ou non encore amorcées.- Une stratégie de sortie devrait être envisagée afin de consolider les acquis du projet et pérenniser les activités des structures communautaires mises en place.- Par ailleurs, le dialogue démocratique a suscité beaucoup d'attentes chez les leaders communautaires. Certains des besoins exprimés ne sauront malheureusement trouver de réponses à travers le présent projet. D'où la nécessité d'avoir des fonds additionnels ou une autre phase par laquelle les besoins pertinents exposés au cours du dialogue pourraient être adressés. Non seulement les préoccupations de la population n'ont toutes trouvées des réponses, mais aussi le nombre des vulnérables ciblés était faible en comparaison avec les vulnérables identifiés.- Le projet IRF/Mambasa a contribué à hauteur de 50% la réhabilitation de la Cellule de lutte contre les violences sexuelles du Parquet de Bunia. Ceci a permis de centraliser les données sur les violences sexuelles et de constituer une base des données statistiques. |
|--|--|

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

| | Indicateur de performance | Indicateur de départ | Indicateur cible de fin de projet | État d'avancement de l'indicateur actuel | Raisons du changement / délai (le cas échéant) | Indicateur cible rectifié (le cas échéant) |
|---|---|----------------------|-----------------------------------|--|--|--|
| Résultat 1.1 Une vision collective à long terme pour la paix est formulée dans l'axe Mambasa-Epulu-Nia Nia en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes et des minorités autochtones, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés à travers des formations et sessions de sensibilisation. | Indicateur 1.1.1 Pourcentage de la population des localités d'intervention déclarant être impliqués dans le dialogue avec d'autres membres de la communauté, y inclus /compris d'autres groupes ethniques ou groupes sociaux, pour trouver des solutions à l'insécurité et à l'instabilité au niveau communautaire (désagrégé par localité, genre, âge et groupe social/ethnique) | 49,8% | 80% | Cfr. Evaluation finale | | |
| Produit 1.1.0 Une étude de référence est faite, afin d'établir la base line du projet conjoint, et un calendrier de visites de terrain et des réunions de suivi est déterminé avec les partenaires de mise en œuvre pour assurer une coordination des résultats du dialogue | Indicateur 1.1.0.1 Nombre de rapports de l'étude base line produits | 0 | 1 | 1 | | |
| | Indicateur 1.1.0.2 Nombre de plan de suivi des indicateurs produits | 0 | 1 | 1 | | |
| | Indicateur 1.1.0.3 Liste des rapports de l'étude base line et plan de suivi des indicateurs produit | 0 | 1 | 1 | | |
| Produit 1.1.1 Les structures communautaires (10 CLEs, 5 Comités locaux de gestion des ressources naturelles, 12 maisons de femmes, 10 organisations féminines) sont renforcés | Indicateur 1.1.1.1 Nombre de CLE renforcés | 0 | 7 | 12 | Il s'est avéré nécessaire de redynamiser les CLEs aussi bien à l'intérieur de la RFO (5) qu'à l'extérieur de la RFO (7) pour avoir le même impacte partout | |
| | Indicateur 1.1.1.2 | 0 | 5 | 5 | | |

| | | | | | | |
|--|--|----------|--------|-----------------------|---|--|
| | Nombre de Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles formés | | | | | |
| | Indicateur 1.1.1.3 Nombre de Maisons des femmes renforcées | 0 | 12 | 12 | | |
| | Indicateur 1.1.1.4 Nombre d'organisations féminines renforcées | 0 | 10 | 10 | | |
| Produit 1.1.2 Les chefs de chefferie et autres leaders communautaires sont formés dans le domaine du« Leadership Cohésif », de la bonne gouvernance et de la lutte contre les normes genres négatives | Indicateur 1.1.2.1 Nombre de chefs de chefferie et autres leaders communautaires formés dans le domaine du« Leadership Cohésif », de la bonne gouvernance et de la lutte contre les normes genres négatives désagrégé par sexe | 0 | 30 | 28 | Seules 28 personnes avaient répondu à l'invitation | |
| Produit 1.1.3 Les représentants communautaires dont 30% des femmes (y inclus chefs de chefferie) sont formés sur la prévention et résolution des conflits fonciers, la gestion communautaire des ressources naturelles, la législation foncière, les méthodes alternatives de résolution des conflits, à la réglementation de la RFO, la loi sur les violences sexuelles, le code forestier, le code minier, la loi sur la conservation, en droits humains | Indicateur 1.1.3.1 Nombre de représentants (désagrégé par genre) formés | 0 | 100 | 198 | Les deux ateliers organisés ont connu un tel engouement que a cible visée a été dépassée | |
| | Indicateur 1.1.3.2 La population perçoit ses représentants comme compétents à résoudre les conflits | Mauvaise | Bonne | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 1.1.4 Les acteurs du projet et les populations sur l'axe (au moins 20,000 personnes) sont touchées par les séances d'informations sur : (1) la | Indicateur 1.1.4.1 Nombre de personnes sur l'axe qui reçoivent des formations sur les aspects/problématiques fonciers, sécuritaires, SGBV, résolution de conflits, etc. | 0 | 20,000 | 9.669 | D'autres messages sont passés sous forme de sensibilisation sur les ondes des radios. On estime avoir atteint +/- 75% de la population. | |

| | | | | | | |
|--|---|----------|----------|-----------------------|--|--|
| règlementation spéciale de la Réserve et la protection de l'environnement, (2) la résolution pacifique des conflits fonciers, (3) l'importance des tribunaux du droit écrit. | Indicateur 1.1.4.2 Nombre de messages de consolidation de la paix, cohésion sociale, RSA, protection environnement, lutte contre les VS et normes de genre négatives transmis dans les différentes communautés du territoire de Mambasa | 0 | 54 | 38 | Au total 38 messages ont été formulés et diffusé au de support sous forme de dépliant, affiches, panneaux, spots, sketches, T-shirts, Képis et polos | |
| | Indicateur 1.1.4.3 Niveau connaissance des populations sur les thématiques foncière, gestion des ressources naturelles, SGBV, etc | Mauvaise | Très bon | Cfr Evaluation Finale | | |
| | Indicateur 1.1.4.4 Nombre d'acteurs de mise en œuvre du projet informés sur les dispositions spéciales de la RFO à partir de 3 séminaires sur : (1) la règlementation spéciale de la Réserve et la protection de l'environnement, (2) la résolution pacifique des conflits fonciers, (3) l'importance des tribunaux du droit écrit. | 0 | 75 | 163 | Ce nombre concerne les acteurs de mise en œuvre aussi bien directe qu'indirecte (les relais) | |
| | Indicateur 1.1.4.5 Nombre de séances de sensibilisation sur le Droit écrit | 0 | 15 | 15 | | |
| | Indicateur 1.1.4.6 Connaissance par la population des recours au Droit «écrit »dans le cadre des violences sexuelles | Mauvaise | Bon | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 1.1.4.7 Nombre des groupes ou associations de femmes existantes au niveau communautaire participant de façon régulière et active dans les plateformes de dialogue et processus de prise de décision par la communauté | 0 | 20 | 18 | | |
| Résultat 1.2 Les mécanismes durables de mise en place d'un processus de | Indicateur 2.1 Degré de connaissance des conclusions des dialogues par les autorités locales et | Mauvaise | Bon | Cfr Evaluation finale | | |

| | | | | | | |
|---|---|------------|------------|-----------------------|---|---|
| dialogue entre les divers intervenants du conflit, par l'identification et la résolution pacifique des conflits sont renforcés afin de promouvoir un dialogue entre les communautés et les autorités. | provinciales | | | | | |
| Produit 1.2.1 Un plan de pacification de la zone est produit à partir de l'organisation de 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité (PNC), d'autres services étatiques et les représentants des communautés | Indicateur 1.2.1.1 Nombre de cadres de concertation sécuritaire réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité et autres services étatiques, et les représentants des communautés | 0 | 42 | 21 | Etant donné qu'il fallait organiser des mini tables rondes qui n'étaient initialement prévues, un Expert de UAS chargé d'appuyer le dialogue a conseillé à RHA de réduire le nombre des concertations de 42 à 21 afin de pouvoir organiser 3 mini tables ronde/ | <ul style="list-style-type: none"> • 21 Réunions de Cadre de Concertation ; à Raison 7 par semestre donc, une par Chefferie. • 3 Mini table – ronde (1 mini table ronde par semestre) |
| Produit 1.2.2 Sous réserve de faisabilité et du respect de la légalité, les dispositions de gouvernance de la RFO (zonage, immigration et gestion de ressources naturelles) prennent en compte les résultats du dialogue communautaire des populations vivant à l'intérieur de la réserve | Indicateur 1.2.2.1 Pourcentage des résolutions des dialogues inclus dans les dispositions de gouvernance de la Réserve. | 0 | 50 % | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 1.2.2.2 Nombre de réunions du cadre de concertation tenues | 0 | 4 | 1 | Les concertations se poursuivent en vue de l'organisation de la table ronde inclusive | |
| Produit 1.2.3 Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire (Zonage, contrôle d'immigration et gestion des ressources naturelles) sont discutées et validées par les autorités locales et provinciales. | Indicateur 2.3.1 Validation des autorités locales et provinciales des dispositions de gouvernance et gestion de la RFO | Non validé | Validation | Non encore validé | | |
| | Indicateur 2.3.2 Niveau de connaissance par la population des dispositions de zonage, gestion de la RFO | Bon | Très bon | Cfr Evaluation finale | | |

| | | | | | | |
|--|---|------------------|---------------------|-----------------------|---|--|
| Produit 1.2.4 Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders | Indicateur 1.2.4.1 Nombre de rencontres réalisées entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri | 0 | 15 | 12 | Les rencontres restantes sont programmées au cours de 3 mois de NCE | |
| | Indicateur 1.2.4.2 Niveau de connaissance par les représentants communautaires sur les dynamiques des conflits fonciers et la problématique d'accès à la terre et aux ressources naturelles | Bon | Très Bon | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 1.2.5 Le statut de la RFO et le cadre de gestion communautaire des ressources naturelles sont discutées et validés de façon inclusive, aussi par les communautés riveraines (spécialement les femmes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale. | Indicateur 1.2.5.1 Nombre de conférence inclusive réalisée avec les représentants communautaires (spécialement les femmes et les jeunes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale | 0 | 1 | 0 | | |
| | Indicateur 1.2.5.2 Les populations et les autorités s'engagent à respecter le statut et les dispositions de gestion de la RFO | Pas d'engagement | Engagement Inclusif | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 1.2.6 Les conflits fonciers identifiés en dehors de la RFO sont référenciés vers les structures de médiation, résolus de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives. | Indicateur 1.2.6.1 Nombre de droits fonciers recouverts à l'issue d'un plaidoyer ou une médiation | 0 | 0 | 46 | | |
| Résultat 2.1 L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania. | Indicateur 3.1 "Pourcentage de la population dans les zones prioritaires indiquant qu'ils ont accès aux services administratives essentiels au niveau locale et du territoire (désagrégé par genre)" | 25 % | 50 % | Cfr Evaluation finale | | |

| | | | | | | |
|---|---|--------------|----------|-----------------------|--|--|
| | Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa indiquant qu'ils ont accès à la police en cas de nécessité. | 46.2 % | 50 % | Cfr Evaluation finale | | |
| | Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa, y inclus les hommes et les femmes, qui déclarent avoir accès au système de justice formel | 16 % | 50 % | Cfr Evaluation finale | | |
| | Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa qui perçoivent avoir accès au système de justice traditionnel (par région, genre, revenue, ethnicité) | 60 % | 50 % | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 2.1.1 La Route Luemba-Mambasa est réhabilitée en méthode HIMO | Indicateur 2.1.1.1 Nombre de kilomètres réhabilités | 0 | 57 | 0 | Remplacement de la route par la construction et l'équipement des bâtiments de la PNC (Cfr demande de réallocation budgétaire de OIM du 10/03/2015, approuvé par PBSO | |
| | Indicateur 2.1.1.2 Nombre d'engins motorisés fréquentant la route les jours du marché soit pour déposer ou transporter les passagers et la marchandise | 50 | 100 | 0 | Remplacement de la route par la construction et l'équipement des bâtiments de la PNC (Cfr demande de réallocation budgétaire de OIM du 10/03/2015, approuvé par PBSO | |
| | Indicateur 2.1.1.3 Perception des usagés de route sur la qualité des travaux réalisés | Très dégradé | Bon Etat | Cfr Evaluation finale | Idem | |
| | Indicateur 2.1.1.4 Niveau d'appréciation de la qualité des travaux réalisés par les services officiels spécialisés (office des routes et le service de développement rural au | Mauvais | Bon Etat | | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|----|----|--|--|
| | niveau du territoire de Mambasa) | | | | | |
| Produit 2.1.2 Le bâtiment de la police territoriale et des commissariats sont réhabilités et leur personnel est équipé en moyens de communication | Indicateur 2.1.2.1 Nombre de bâtiments de la police territoriale réhabilités et équipés | 0 | 1 | 0 | 3 | Il n'y plus eu de réhabilitation. Tous les trois bâtiments ont fait l'objet de la construction |
| | Indicateur 2.1.2.2 Nombre de commissariats réhabilités | 0 | 3 | 0 | Remplacement de la route par la construction et l'équipement des bâtiments de la PNC (Cfr demande de réallocation budgétaire de OIM du 10/03/2015, approuvé par PBSO | Idem |
| | Indicateur 2.1.2.3 Nombre de systèmes de communication installés | 0 | 4 | 3 | | |
| | Indicateur 2.1.2.4 Nombre de radios Motorola distribuées | 0 | 40 | 35 | | |
| | Indicateur | 0 | 3 | 3 | Remplacement de la route par la construction et l'équipement des bâtiments de la PNC (Cfr demande de réallocation budgétaire de OIM du 10/03/2015, approuvé par PBSO | Nouvel indicateur approuvé par PBSO : -Nombre des kits solaires installés |
| | Indicateur | 0 | 3 | 3 | Idem | Nouvel indicateur approuvé par PBSO : - Nombre de kits mobilier et bureautique installés |
| | Indicateur 2.1.2.5 Nombre de clinique juridique constitué | 0 | 1 | 1 | | |

| | | | | | | |
|--|---|-------------------------------------|------------------------------|-----------------------|--|--|
| | Indicateur 2.1.2.6 Nombre des para-juristes formés | 0 | 20 | 20 | | |
| Produit 2.1.3 Une clinique juridique est constituée dans la zone Mambasa-Epulu-Niania et réalise des formations des para juristes de la zone | Indicateur 2.1.3.1 Nombre de jugements rendus par les tribunaux de paix et de grande instance | 0 | 100 | 59 | Il y a insuffisance des juges au tribunal de paix et le seul juge disponible ne peut siéger qu'en matière civil | |
| | Indicateur 2.1.3.2 Nombre de jugements rendus par le tribunal militaire | 0 | 100 | 17 | Ces jugements ont été rendus lors d'une seule audience foraine appuyée par le projet. | |
| Produit 2.1.4 Le Parquet de Grande Instance de Bunia, le tribunal militaire et le tribunal de paix de Mambasa reçoivent un appui technique (formation sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, et monitoring) pour assurer une présence fréquente et, si nécessaire, quasi permanente à Mambasa | Indicateur 2.1.4.1 Nombre de cas d'irrégularités relevés lors des enquêtes auprès des tribunaux de paix et de grande instance ainsi que le tribunal militaire | 0 | 100 | 158 | Les 158 dossiers sont restés sans issus judiciaires soit parce que l'instruction a été mal menée soit parce la rédaction des PV était mal faite soit encore parce le dossier étaient mal constitués. Ce qui fait que ces dossiers ont été rejetés au niveau des tribunaux. | |
| | Indicateur 2.1.4.2 Perception des populations du fonctionnement de la justice civile à Mambasa | Mauvaise | Bonne | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 2.1.4.3 Perception des populations du fonctionnement de la justice militaire à Mambasa | Mauvaise | Bonne | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 2.1.4.4 Perception population sur le rôle de l'appareil judiciaire | Mauvaise | Bonne | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 2.1.4.5 Liste des équipements nécessaires pour leur fonctionnement normal (bureautique ; matériel informatique ; mobilier...) du parquet et le tribunal paix, et parquet militaire détaché de Mambasa. | Pas de Kit informatique et mobilier | Kit informatique et Mobilier | 3 kits informatiques | En plus du kit informatique, les trois bureaux ont reçu : 4 panneaux solaires, 4 photocopieurs, 4 scanneurs, | |

| | | | | | | |
|---|--|--|-------------------------------------|--|--|--|
| | | | | | 8 flash disk, 4 chaises de bureau, 4 chaises visiteurs, 4 tables de bureau et des fournitures de bureau. | |
| | Indicateur 2.1.4.6 Valeur des équipements nécessaires pour leur fonctionnement normal (bureautique ; matériel informatique ; mobilier...) du parquet civil et militaire et le tribunal de paix de Mambasa | Moins de 1000\$ US | Multiplier par 3 | 3 Kits informatique et mobilier | 13.258 \$ par bureau | |
| Produit 2.1.5 Un appui technique et opérationnel est apporté au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier. | Indicateur 2.1.5.1 Niveau d'appréciation de la qualité des travaux réalisés par les services officiels spécialisés (office des routes et le service de développement rural au niveau du territoire de Mambasa) | Mauvaise | Bon | Cfr Evaluation finale | | |
| | Indicateur 2.1.5.2 Liste des équipements nécessaires pour leur fonctionnement normal (bureautique ; matériel informatique ; mobilier...) du parquet et le tribunal de grande instance de Mambasa | Pas de Kit informatique et mobilier | Kit informatique et Mobilier | kits informatiques et mobilier de bureau | | |
| | Indicateur 2.1.5.3 Valeur des équipements nécessaires pour leur fonctionnement normal (bureautique ; matériel informatique ; mobilier...) du parquet et le tribunal de grande instance de Mambasa | Moins de 1000\$ US | 3 fois plus | kits informatiques et mobilier de bureau | 13.258 \$ | |
| Produit 2.1.6 Des missions d'enquêtes sur des violations relatives aux crimes graves et aux crimes de nature sexuels sont réalisées dans la | Indicateur 2.1.6.1 Nombre de missions d'enquête de violations relatives aux crimes de Violences Sexuelles | 2 | 4 | 4 | | |

| | | | | | | |
|---|---|-----------------|------------|------------------------------|--|---|
| zone d'intervention | | | | | | |
| Résultat 2.2 L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services de qualité et devient moins patrimonial | Indicateur 2.2.1 Perception du niveau de corruption des services étatiques par la population des localités d'intervention en territoire de Mambasa (désagréger par genre) | Mauvaise | Bon | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 2.2.1 La PNC reçoit un appui dans la sélection et la formation d'officiers | Indicateur 4.1 Nombre d'officiers de la PNC formés avec l'appui du projet | 0 | 200 | 100 | | Le Générale de la PNC à Bunia avait informé que 200 policiers demandés par OIM ne sont pas disponibles en territoire de Mambasa et la plupart n'ont de niveau requis pour suivre la formation. D'autre part, leur déplacement dégarnerait les positions. Finalement, la formation s'est tenue à l'école de la police à Bunia au lieu de se tenir à Mambasa. Ce qui explique la consommation des fonds prévus sur cette ligne. |
| Produit 2.2.2 La PNC reçoit un appui dans le déploiement d'officiers | Indicateur 2.2.2.1 Nombre d'officiers de la PNC nouvellement déployés avec l'appui du projet | 0 | 100 | 0 | | Vu qu'on a plus formé que 100 policiers, le redéploiement n'était plus possible |

| | | | | | | |
|--|--|-----------------------------------|-------|-----------------------|---|---|
| Produit 2.2.3 Des greffiers sont formés en vue d'améliorer la qualité de service en synergie avec des méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits, notamment fonciers (médiation) | Indicateur 2.2.3.1 Nombre des greffiers du Tripaix formés avec l'appui du projet | 0 | 20 | 22 | | |
| | Indicateur 2.2.3.2 Qualité des jugements rédigés par les juges | PNUD va fournir le niveau de base | Bonne | Cfr Evaluation finale | | |
| Produit 2.2.4 Officiers de police judiciaire sont formés ou recyclés sur les questions liées au traitement judiciaire des dossiers relatifs aux violences sexuelles en territoire de Mambasa | Indicateur 2.2.4.1 Nombre de policiers formés avec l'appui du projet sur les questions liées au traitement judiciaire des dossiers relatifs aux violences sexuelles en territoire de Mambasa | 0 | 25 | 0 | | |
| Produit 2.2.5 Des audiences foraines sont réalisés sur des cas de violences sexuelles et et basées sur le genre. | Indicateur 2.2.5.1 Nombre d'audiences foraines réalisées avec l'appui du projet sur des cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans le territoire de Mambasa | 0 | 4 | 3 | Les 3 audiences ont été conduites par : | <ul style="list-style-type: none"> - le Tribunal de Grande Instance de Bunia ; - le Tribunal militaire de garnison de l'Ituri. - le Tribunal de Paix de Mambasa. |
| Produit 2.2.6 Un rapport sur l'organisation des évaluations conjointe de la performance de la PNC et la Justice dans le territoire de Mambasa est produit | Indicateur 2.2.6.1 Nombre de rapports produits sur l'organisation des évaluations conjointe de la performance de la PNC et la Justice dans le territoire de Mambasa | 0 | 1 | 0 | | |
| Produit 2.2.7 Population des localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission | Indicateur 2.2.7.1 Nombre des personnes sensibilisées sur le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission de | 0 | 1500 | 1500 | | |

| | | | | | | |
|---|---|-----------|-----------|-----|-------------------------------|---|
| de l'administration publique. | l'administration publique dans les localités ciblées directement par le projet en territoire de Mambasa | | | | | |
| Produit 2.2.8 Des antennes de la Commission Foncière de l'Ituri sont mises en place et opérationnelles à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia | Indicateur 2.2.8.1 Nombre d'antennes de la commission foncière d'Ituri mises en place avec l'appui du projet à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia | 0 | 3 | 2 | | 2 |
| Resultat 3.1 D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables, les groupes susceptibles d'être mobilisés et leurs communautés | Indicateur 3.1.1 Pourcentage des ménages avec un membre appartenant à un groupe à risque (jeunes, ex-combattants, IDPs etc.) indiquant une amélioration dans ses conditions de vie (désagrégé par genre, ménages femme/homme chef de ménage) avec l'appui du projet | Pas prévu | Pas prévu | | RHA estime avoir atteint 90 % | |
| | Indicateur 3.1.2 Nombre des ménages avec femme chef de ménage et/ou victimes de violences sexuelles/basé sur le genre capables de sécuriser leurs moyens de subsistance en s'impliquant dans une activité économique durable avec l'appui du projet | 0 | 600 | 600 | | |
| Produit 3.1.1 Des femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) sur l'Axe reçoivent un appui en AGR non-agricole ainsi que un appui social et psychologique | Indicateur 3.1.1.1 Nombre de femmes/filles vulnérables ayant reçu un appui en AGR non-agricole dans le cadre du projet. | 0 | 600 | 600 | | |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|--|
| <p>Produit 3.1.2</p> <p>Des AGR non-agricoles sont créées pour 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté y inclus des formations en gestion et un suivi, appui/conseil.</p> | <p>Indicateur 3.1.1.2</p> <p>Nombre de femmes de policiers, de militaires et de la communauté bénéficiant d'Activités Génératrice de Revenu (AGR) de commerce</p> | <p>0</p> | <p>150</p> | <p>150</p> | <p>Kits composés de : - 200 chèvres à 100 à bénéficiaires à raison 2 /benéf - 60 cochons à 30 personnes à raison de 2 /benéf - 40 canards à 10 personnes à raison de 4/bénéf En raison de 2 géniteurs</p> | |
| <p>Produit 3.1.3</p> <p>50 MUSO mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et Nia Nia(HakinaAmani</p> | <p>Indicateur 3.1.3.1</p> <p>Nombre de MUSO de qualité mises en place avec l'appui du projet</p> | <p>0 Muso; 0 groupement de Muso</p> | <p>50 Muso de qualité et 2 groupements de Muso</p> | <p>- 45 MUSO ; - 00 groupement de MUSO</p> | <p>5 MUSO ont connu des problèmes de fonctionnement et se sont dissoutes. Le regroupement sera constitué pendant les trois mois de NCE</p> | |
| <p>Resultat 3.2</p> <p>La capacité du secteur agricole et des activités génératrices de revenu agricoles de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes est améliorée.</p> | <p>Indicateur 3.2.1</p> <p>Perceptions des communautés par rapport aux moyens de subsistance</p> | <p>Durable pour 25% des ménages interrogés</p> | <p>Durable pour 50% des ménages enquêtés</p> | <p>Cfr Evaluation finale</p> | | |
| | <p>Indicateur 3.2.2</p> <p>La sécurité alimentaire d'au moins 80 % des ménages assistés dans le cadre du projet est améliorée grâce à l'organisation des bénéficiaires en OP à travers l'approche CEP</p> | <p>0</p> | <p>Sécurité alimentaire améliorée pour au moins 80 % des ménages assistés</p> | <p>Cfr Evaluation finale</p> | | |
| <p>Produit 3.2.1</p> <p>500 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) dans le territoire de Mambasa) reçoivent un appui en AGR agricole</p> | <p>Indicateur 3.2.1.1</p> <p>Nombre de femmes ayant bénéficié d'Activités Génératrice de revenu (AGR) agricoles dans le cadre du projet dont le niveau de l'autosuffisance alimentaire s'est amélioré.</p> | <p>0</p> | <p>500</p> | <p>500</p> | | |

| | | | | | | |
|--|---|----------|---|-----------|--|--|
| <p>Produit 3.2.2</p> <p>2.500 ménages des communautés riveraines de la RFO regroupés en Organisation Paysannes (O.P) et regroupement paysans (R.P.)</p> | <p>Indicateur 3.2.1.2</p> <p>10 OPs en place et fonctionnelles</p> | <p>0</p> | <p>10 OP (organisations de base) mis en place et opérationnel avec des ménages des communautés riveraines de la RFO</p> | <p>11</p> | | |
|--|---|----------|---|-----------|--|--|